

**CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT » -
Commission de Quartier– 23 avril 2014**

Présent(e)s

Aerden Manu, Bahri Abid, Bouchoms Anne, Braune Magali, Debruyne Kevin, Gengoux Denis, Haubruge Jean-Luc, Lahmiri Azzedine, Olivier, Quirijnen Katrien, Sabot Pierre, Sacré Cécile, Sommereyns Pierre, Thirifays Fanny, Vanden Brande Martine.

18h00, début de la séance avenue de Scheut, 145 – 1070 Anderlecht.

La réunion vise à l'approbation des rapports d'activités pour l'année 2013, dans la continuité des rapports présentés le 3 avril 2014.

Le PV de la CoQ précédente, approuvant certains rapports d'activités a été transmis aux membres de la CoQ. Il est approuvé sans remarques.

Remarque générale : Les CoQ sont des endroits où les habitants participent. Il serait bien que les présentations des porteurs soient accompagnées de photos pour accrocher plus facilement l'assemblée.

1. Présentation des rapports d'activités et financiers

Projets 6.3 et 1.5.A - Service Rénovation urbaine - Maison de Quartier

Kevin Debruyne présente les rapports d'activité et le rapport financier pour 2013.

Remarque : Le projet Maison de Quartier est divisé en deux : Le projet 6.3 concerne les activités et le fonctionnement de la Maison de Quartier. Le projet 1.5.A concerne la gestion des locaux provisoires avenue de Scheut 145.

Questions :

Il y a 32 partenaires cités, de qui s'agit-il exactement? On compte 9 habitants, 5 groupes d'habitants (comités de quartiers, asbl). Le reste sont des associations locales, ou ayant une portée à plus grande échelle (subsidiées ou non dans le contrat de Quartier).

Quels sont les projets de la Maison de Quartier pour 2014? L'arrivée d'un nouveau travailleur à la Maison de Quartier à partir de la mi-mai permettra de renforcer l'accueil et de travailler sur la fidélisation du public. Il s'agira également d'aller chercher des habitants pour maintenir la dynamique. L'objectif est de solidifier ce qui a été mis en place et de s'ancrer dans le quartier, notamment en renforçant les initiatives d'habitants.

Qu'en est-il de la participation dans la programmation de la Maison de Quartier? Au début 2013, des réunions de pilotages étaient organisées pour discuter de la programmation, mais peu de personnes étaient présentes. Suite à des ateliers participatifs (impliquant des habitants et des asbl. actives dans le quartier) sur la gestion de la Maison de Quartier, il a été décidé de donner une certaine autonomie au coordinateur dans la gestion quotidienne. Cependant, à partir de 2014, la programmation de la Maison de Quartier sera discutée lors des réunions du budget participatif, avec l'ensemble des habitants présents.

Il est remarqué qu'après une année de fonctionnement, la Maison de Quartier a montré une avancée rapide, avec une grosse mobilisation et une proposition d'activités exponentielle. Le processus est en évolution. Il est complété par une intégration du budget participatif au sein de la Maison de Quartier à partir de 2014, qui renforce le lien avec les habitants du quartier et les implique dans la programmation de l'infrastructure.

Projet 1.5.A : AMO TCC Accueil - Maison de Quartier 142

Denis Gengoux présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013.

Questions :

Le projet photos a abouti sur une exposition? Oui, les photos instantannées prises par les jeunes ont été exposées lors de la fête de quartier, dans le centre culturel.

Combien de jeunes ont participé au projet photo? Des sous-groupes, autour de 5 thématiques ont été développés. On compte entre 24 et 27 jeunes au total, mais pas en continu. Il y a une difficulté à travailler sur le long terme avec les jeunes et à constituer un groupe régulier. On note cependant une amélioration, avec un groupe de 15 jeunes qui vient en continu depuis quelques semaines.

Le projet photo va évoluer vers un projet de théâtre. Sous quelle forme cela va se faire? L'aboutissement du projet n'est pas la création d'une pièce en soi, mais plutôt d'utiliser l'outil du théâtre pour faire parler les jeunes et travailler sur le discours.

Le rapport d'activité 2012 n'a pas été présenté l'année passée. A-t-il été rendu cette année? Le chef de projet précise que le rapport 2012 n'a pas été remis. En l'absence de rapport pour 2012, les subsides ne sont pas liquidés.

Projet 6.4 : Periferia - Budget participatif

Fanny Thirifays présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013.

Question :

Le bilan chiffré présenté (19 projets rentrés) concerne les deux années de fonctionnement? Oui, il s'agit d'un aperçu sur 2012 et 2013. De plus, certains projets refusés sont retravaillés et représentés.

La gestion financière des projets est faite par les porteurs eux même? Vous n'avez pas de problèmes pour obtenir les justificatifs de dépense? Les porteurs sont totalement autonomes dans la gestion financière des projets. Cela constitue un exercice en soi et à ce jour, aucun problème n'a été rencontré. En revanche, deux porteurs ont préféré déléguer la gestion financière.

Il est constaté que le projet fédère de nombreux habitants, comme on a pu le constater à l'apéro organisé pour promouvoir de nouveaux projets. En effet, une soixantaine de personnes étaient présentes à cet apéro. Les habitants impliqués dans le projet ont pris en charge l'organisation de cet évènement et ont expliqué eux-même comment ils vivaient ce projet, ce qui répond totalement aux objectifs de mise en capacité des citoyens.

Projet 6.6 vzw. VGA - Ket In Scheut

Katrien Quirijnen présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013.

Questions :

Vous avez précisé que le projet servait également à former des personnes à l'animation? S'agit-il de personnes du quartier? Nous accueillons des stagiaires. Il ne s'agit pas de formations structurées, mais ces stages permettent à des étudiants d'acquérir une bonne expérience. En 2013, nous avons accueilli 2 personnes du quartier, 1 personne d'Anderlecht et 1 personne en dehors de la Commune.

Quel lien avez-vous avec les garderies des écoles? Nous travaillons en complémentarité. Notre présence permet de diminuer la pression sur les garderies et leur permet d'offrir une meilleure qualité d'accueil. De plus, les garderies des écoles sont ouvertes seulement aux parents qui travaillent ou sont en formation. Nous répondons donc à un autre besoin, complémentaire.

Projet 6.7 : Accompagnement social des logements - Samenlevingsopbouw

Manu Aerden présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013.

Questions :

Combien de personnes sont engagées pour mener le projet? Une assistante social est engagée à temps-plein dans le cadre du projet.

Projet 6.9 Isoscheut - Casablanca

Pierre Sommereyns présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013.

Questions :

Les frais de salaires pour 1,5 ETP semblent élevés? Les frais de personnel de Casablanca couvrent à la fois le personnel directement affecté au projet (1,5 ETP) mais aussi le salaire du personnel transversal (direction, insertion et logistique) au prorata du poids du projet dans les activités de Casablanca. Par ailleurs le solde entre les recettes (recettes des chantiers et subsides du contrat de quartier) et les dépenses est financé sur fonds propres. *(complément de réponse apporté le 24/04/2014).*

Savez-vous comment vous pourriez concrétiser plus de devis, dans la mesure où vous auriez la capacité de réaliser plus de chantiers? En août, nous avons affecté deux équipes au projet pour compenser l'inactivité en début d'année. Le fait de travailler en ISP fait que nous sommes plus lents que des entreprises "traditionnelles". De plus nous sommes souvent contraints par d'autres intervenants sur les chantiers, dans la mesure où nous ne couvrons qu'un chantier à la fois. Dans ces conditions, il serait donc difficile de faire plus de chantiers.

Assurez-vous des permanences pour informer les habitants de votre projet et des possibilités d'intervention? Le projet est mené en collaboration avec le CRU, qui assure des permanence à la Maison de Quartier et accompagne les habitants dans les démarches (cf. PV CoQ 03/04/2014).

Projet 6.11 Journal de Quartier - Maks

Le souhait était d'impliquer les habitants dans la rédaction du journal de quartier. Plusieurs tentatives ont été menées pour impliquer les habitants mais n'ont pas abouti. Il n'y a donc pas eu de publication en 2013.

Projet 6.13 Huis der Gezinnen

Huis der Gezinnen a eu l'occasion de travailler avec la Maison de Quartier en 2013 (dans le cadre de financements par la VGC), mais le projet subsidié par le contrat de Quartier n'a démarré qu'en 2014.

Projet 6.14 Avicenne

Azzedine Lahmiri et Abid Bahri présentent le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013 (le rapport financier doit encore être précisé).

Questions :

En ce qui concerne le déménagement des activités du 142 vers le 145, on constate qu'Abid avait créé une identité au 142. Le déménagement des activités a été précipité, sans intégré les jeunes, ce qui a conduit à une perte d'identité des lieux à leurs yeux. Nous reconnaissons qu'il aurait fallu prendre plus de temps. Nous n'avons pas assez impliqué les jeunes dans ce déménagement et cela a freiné les activités. Le problème que nous rencontrons actuellement est que les jeunes ne viennent pas quand on leur demande.

Vous avez évoqué le souhait de travailler sur des activités précises avec des inscriptions. Allez-vous donc arrêter l'accueil libre tel que vous l'avez fait jusqu'à présent, et à partir de quand? Il s'agit d'un choix stratégique qui sera mis en oeuvre à partir de la fin juin. Nous n'avons pas suffisamment de personnel pour faire de l'accueil libre. Nous souhaitons également éviter de faire venir des jeunes qui viennent consommer. Nous préférons inscrire les plus méritants dans des ateliers.

Avez-vous une vue sur la demande des jeunes? Cela dépend de la qualité de l'animateur. Les jeunes veulent consommer et nous devons les aiguiller.

Vous avez indiqué que les jeunes ne se sentent pas accueillis dans la Maison de Quartier, notamment parce que la Maison est ouverte à tous. Or l'objectif de la Maison de Quartier est bien d'être ouverte à tous. Avez-vous des précisions à ce sujet? Les jeunes ne se sentent pas accueillis dans le lieu, notamment par sa configuration et son manque de lien direct avec la rue. Nous souhaitons travailler sur le lien avec le contrat de Quartier, expliquer le projet pour le faire comprendre. Il faut aussi du temps pour créer une culture associative jeune dans le quartier.

Projet 6.15 Esperluette - "Pour ne pas perdre le fil".

Cécile Sacré présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013 (le rapport financier doit encore être précisé).

Questions :

Comptez-vous travailler avec des machines pour développer votre activité? Nous travaillons à la main, parce que cela est moins cher en termes d'investissements, mais

surtout parce que nous nous sommes rendus compte que le travail manuel permet de développer la psychomotricité.

Comment assurez-vous la communication du projet? Nous avons réalisé un flyer avec l'aide de la Maison de Quartier. Nous travaillons avec un public fragilisé et il est préférable de ne pas aborder ces femmes de manière frontale. Ainsi, la communication passe principalement par le bouche à oreille.

Vous avez 37 femmes qui suivent le cours? Il y a 37 femmes inscrites sur la permanence au metro Aumale et sur celle de la Maison de Quartier. Certaines fréquentent les deux, d'autres viennent au choix. On compte en moyenne une dizaine de femmes à chaque séance.

Vous travaillez avec des modèles principalement occidentaux? Pour le moment, nous travaillons sur des modèles pris dans des magazines pour que les femmes puissent apprendre la technique. L'idée est ensuite d'aller vers des modèles plus originaux, qui correspondent à leurs besoins et leurs envies.

Il est précisé que le souhait de faire évoluer le projet vers une formation en Insertion Socioprofessionnelle (ISP) est assez similaire de ce que fait l'asbl. Mulieris. Des contacts pourraient être pris pour s'inspirer du projet.

Coordination du contrat de Quartier - Chef de projet

Pierre Sabot présente le rapport d'activité et le rapport financier pour 2013.

Fin de la réunion 21h30.